

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION DES ENTREPRISES ELIGIBLES PROGRAMME ELITE BRVM Lounge

Le Programme ELITE est un programme international développé par le London Stock Exchange Group (LSEG), en 2012, pour aider les Petites et Moyennes Entreprises (PME) à préparer et à structurer la prochaine étape de leur croissance à travers l'accès à des opportunités de financement à long terme. Pour ce faire une approche innovante a été adoptée comprenant un programme de formation, une période d'accompagnement, soutenue par des mentors, et un accès direct à la communauté financière par le biais d'une plateforme communautaire dédiée.

Le **Programme ELITE pour les PME** au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dénommé **ELITE BRVM Lounge**, a été lancé le 9 novembre 2017 à Abidjan par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Financé par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), et soutenu par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) à travers le Projet d'Appui au Développement du Marché Financier Régional (PADMAFIR), le Programme ELITE BRVM Lounge a pour objectif principal la mise à niveau des entreprises les plus ambitieuses, ayant un business model solide, une stratégie de croissance claire et un leadership dans leur domaine, afin qu'elles aient les capacités requises pour lever les fonds nécessaires à leur développement, si elles sont prêtes, via une introduction au Troisième Compartiment de la BRVM.

La BRVM lance donc le présent Avis pour la sélection des entreprises de l'UEMOA désireuses d'intégrer les cohortes de formation.

Les PME des Etats de l'UEMOA seront sélectionnées sur la base des critères suivants :

- avoir un chiffre d'affaires annuel supérieur à 500 millions de FCFA et en augmentation par rapport à l'année précédant la demande ;
- avoir un ratio résultat d'exploitation sur chiffre d'affaires qui soit supérieur à 5% ou un ratio excédent brut d'exploitation sur chiffre d'affaires qui soit supérieur à 10% ;

- avoir un ratio dettes nettes sur excédent brut d'exploitation qui soit inférieur à 4.

Les PME intéressées par ledit Programme, et répondant aux critères ci-dessus énumérés, sont priées de déposer auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de leur pays ou des Antennes Nationales de Bourse (ANB), un dossier de candidature qui doit comprendre les pièces et documents suivants :

- Le formulaire de candidature ELITE dûment rempli et signé par le dirigeant habilité (*) ;
- Les états financiers des trois exercices précédant l'année de la demande d'admission au Programme;
- Une présentation de l'entreprise selon le modèle fourni (*);
- Tout autre document requis par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

Les dossiers de candidature doivent être déposés aux lieux susmentionnés au plus tard le **29 mars 2019 à 17 heures** et porter la mention « Candidature entreprise - PROGRAMME ELITE BRVM Lounge ».

(*) Documents à télécharger sur le site www.brvm.org (<https://www.brvm.org/fr/textes-reglementaires/elite-brvm-lounge>)

* * *